



Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

AOÛT 2016

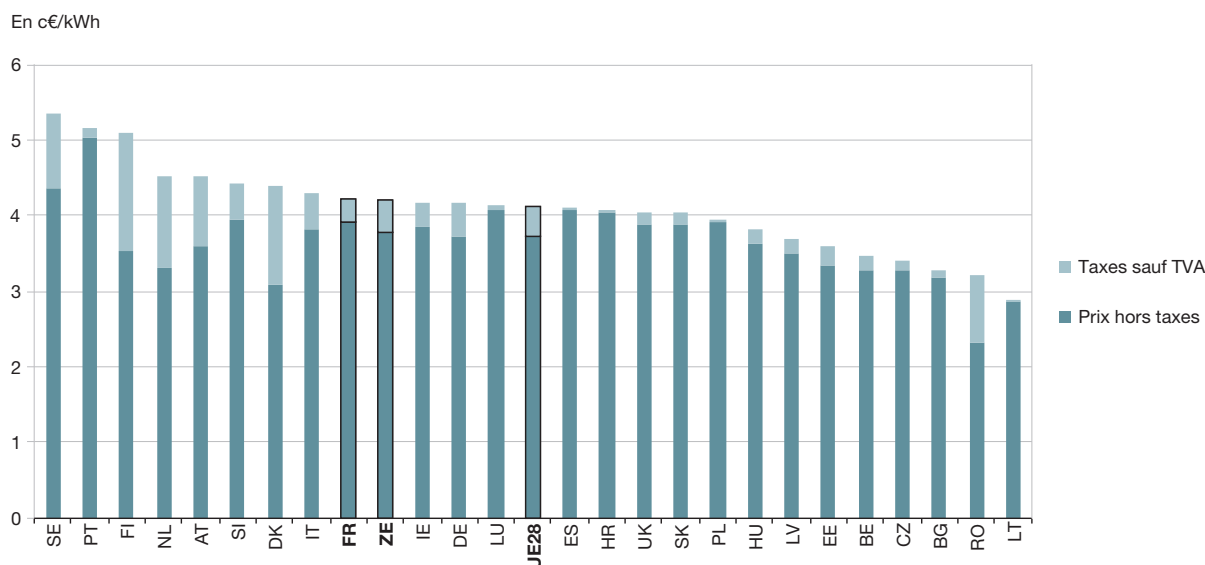
En 2015, le prix du gaz a baissé dans l'Union européenne (UE) à la fois pour les entreprises (- 6,4 %) et pour les ménages (- 1,0 %). La tendance est la même en France, avec une baisse légèrement plus faible que la moyenne européenne pour les entreprises (- 5,7 %), mais plus forte pour les ménages (- 1,8 %).

Le prix moyen de l'électricité dans l'UE a baissé pour les entreprises (- 1,0 %) mais augmenté pour les ménages (+ 2,4 %). En France, le prix moyen a augmenté aussi bien pour les entreprises que pour les ménages (+ 4,1 %). Toutefois, le prix de l'électricité en France demeure inférieur au prix moyen en Europe, de 19 % environ pour les entreprises et de 22 % pour les ménages. En parité de pouvoir d'achat, la différence est encore plus significative, s'élevant à 29 % pour les ménages.

UN PRIX DU GAZ EN FRANCE PROCHE DE LA MOYENNE DE LA ZONE EURO, TANT POUR LES ENTREPRISES QUE LES MÉNAGES

Le prix du gaz naturel pour les entreprises (hors très gros consommateurs) en France s'élève à 4,22 c€/kWh, et est proche de la moyenne de l'Union européenne (UE) sur le même champ (4,12 c€/kWh). Les taxes hors TVA représentent seulement 7,1 % du prix hors TVA en France, contre 9,5 % en moyenne dans l'ensemble de l'UE. Avec 5,35 c€/kWh, c'est en Suède que le gaz est le plus cher pour les entreprises, en raison notamment du niveau des taxes, qui constituent 18,7 % du prix hors TVA. *A contrario*, le prix du gaz pour les entreprises est plutôt faible en Belgique et dans les pays d'Europe centrale et orientale (Peco), hormis en Slovaquie. Il est particulièrement bas en Roumanie (3,21 c€/kWh), bien que les taxes y représentent 27 % du prix hors TVA.

Prix du gaz naturel pour les entreprises (hors TVA)



Champ : entreprises consommant moins de 4 000 térajoules.

Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOES

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

Prix du gaz naturel pour les ménages

Prix en c€/kWh	2015			
	HTT	Hors TVA	TTC	TTC (PPA*)
Suède	7,25	10,51	13,14	11,34
Portugal	8,48	8,93	10,99	15,51
Italie	6,14	7,90	9,33	10,20
Espagne	7,31	7,57	9,16	11,26
Pays-Bas	4,97	7,23	8,74	8,80
Danemark	3,82	6,99	8,73	7,13
Zone euro	6,02	7,05	8,35	9,00
France	6,65	7,14	8,32	8,32
Autriche	5,97	6,74	8,09	8,11
Allemagne	5,86	6,54	7,78	8,21
Irlande	6,43	6,85	7,78	7,67
Union européenne (28 pays)	6,00	6,72	7,76	8,53
Royaume-Uni	7,01	7,01	7,35	6,25
Slovénie	4,99	5,70	6,95	9,56
Belgique	5,42	5,62	6,80	6,74
République tchèque	5,47	5,47	6,62	11,32
Slovaquie	4,89	4,89	5,87	9,72
Pologne	4,58	4,58	5,63	10,71
Lettonie	4,45	4,65	5,63	9,08
Luxembourg	4,80	5,05	5,51	5,07
Croatie	4,19	4,19	5,24	9,08
Lituanie	4,11	4,11	4,97	8,96
Bulgarie	4,09	4,09	4,91	11,54
Estonie	3,67	3,97	4,76	7,09
Hongrie	3,10	3,10	3,93	7,66
Roumanie	1,80	2,90	3,59	7,80

* Parité de pouvoir d'achat.

Source : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Sur le marché résidentiel également, le prix en France se situe au-dessus de la moyenne européenne, à 8,32 c€/kWh (prix TTC). Il est toutefois légèrement au-dessous de la moyenne de la zone euro. Comme pour le marché professionnel, c'est dans les Peco que le gaz naturel est le moins cher. Non seulement le prix hors toutes taxes est inférieur à la moyenne européenne, mais le niveau de taxation y est faible : le montant des taxes hors TVA est ainsi nul en République tchèque, en Lituanie, en Slovaquie, en Pologne, en Bulgarie, en Croatie et en Hongrie. La Roumanie fait exception : les taxes y représentent 38 % du prix hors TVA, mais le prix final y est cependant le moins élevé

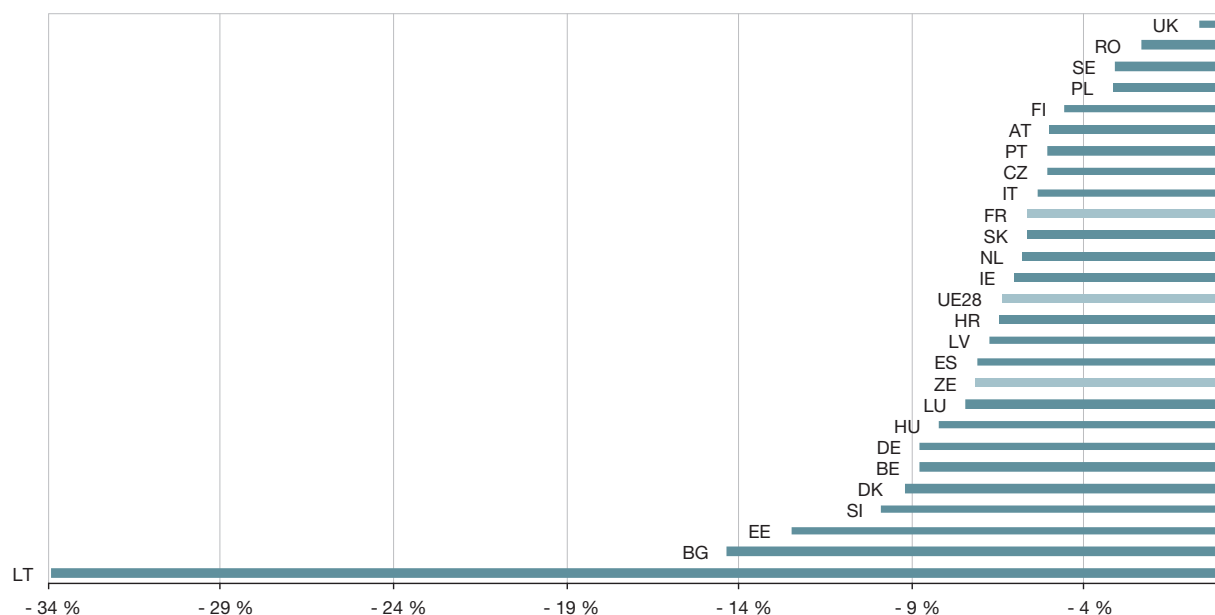
d'Europe. Dans ce pays, le prix du gaz hors taxes est environ trois fois moins élevé que la moyenne européenne. À l'inverse, les prix sont très élevés en Suède et au Portugal. Cela s'explique, pour la Suède, par une taxation importante (31 % du prix hors TVA) et, pour le Portugal, par un prix hors toutes taxes très élevé (8,48 c€/kWh).

En raisonnant en parité de pouvoir d'achat (i.e. relativement aux prix de l'ensemble des biens et services dans chaque pays), le prix du gaz pour les ménages en France apparaît légèrement inférieur à la moyenne européenne.

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

Évolution du prix du gaz

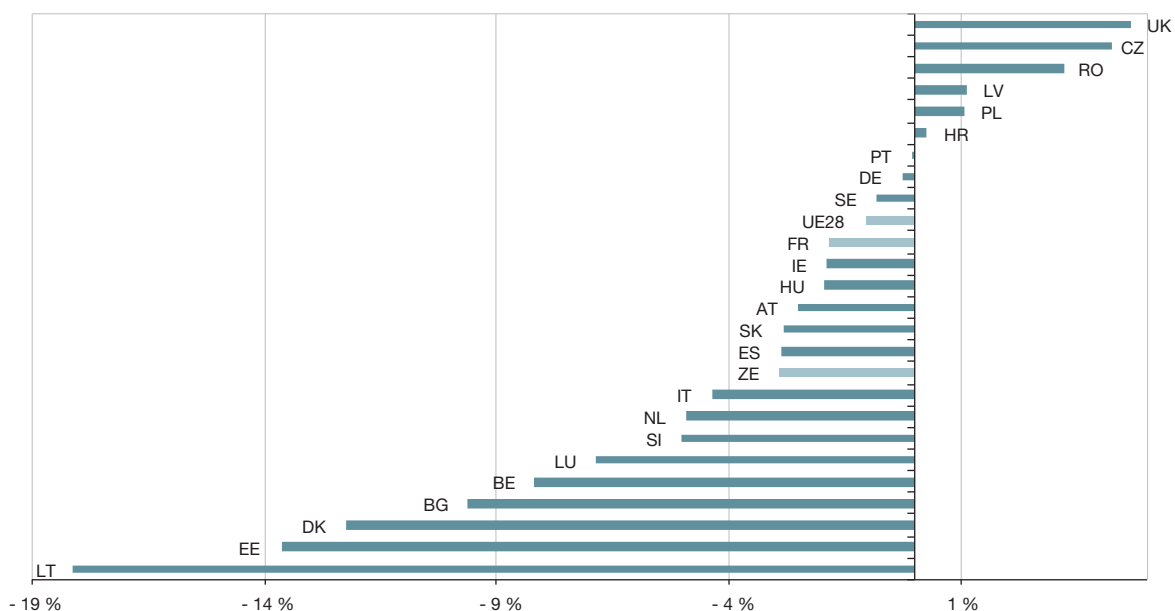
Taux d'évolution du prix du gaz aux entreprises, hors TVA, entre 2014 et 2015



Champ : entreprises consommant moins de 4 000 térajoules.

Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Taux d'évolution du prix TTC du gaz aux ménages entre 2014 et 2015



Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

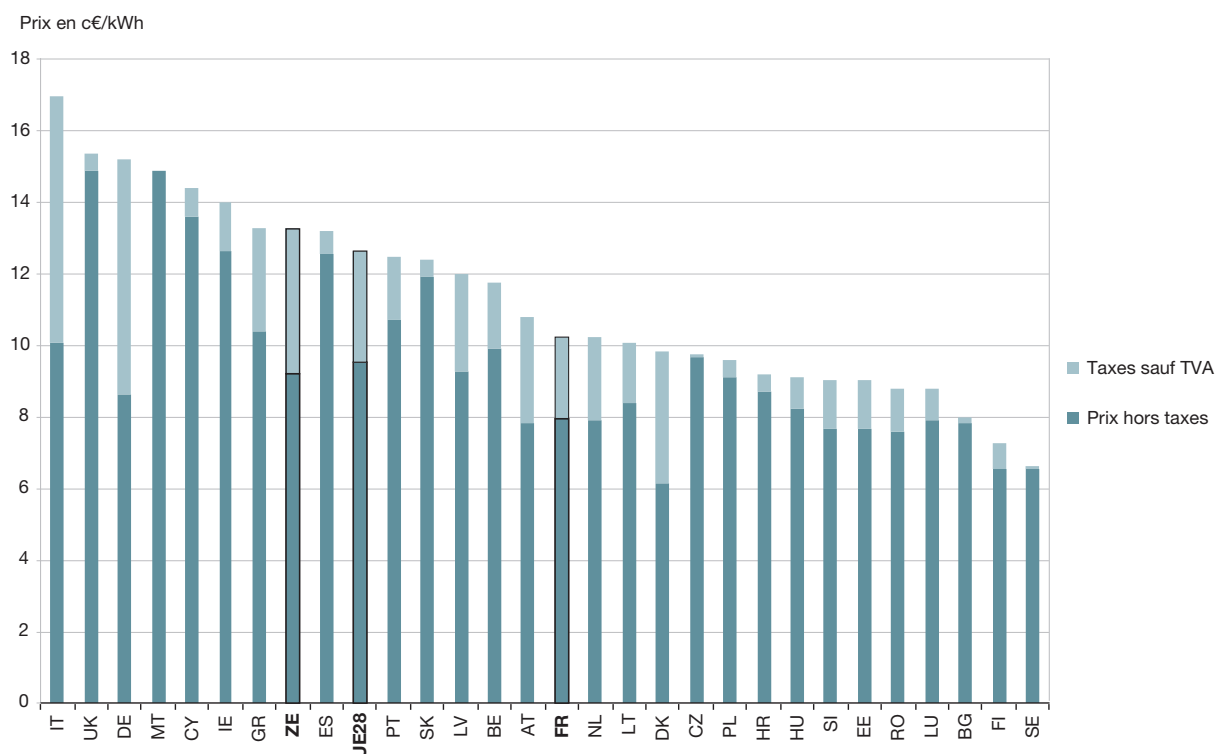
En 2015, le prix du gaz pour les entreprises baisse dans tous les pays de l'UE, de 6,4 % en moyenne. Cette baisse est toutefois hétérogène, allant de 33,9 % en Lituanie à 0,7 % au Royaume-Uni. La moindre baisse (mesurée en euros) dans ce dernier pays est très liée à la forte appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro entre 2014 et 2015 : dans leur monnaie nationale, les entreprises britanniques voient le prix du gaz reculer de 10,7 %. L'importante baisse observée en Lituanie, où le prix était déjà bas en 2014, contribue à accentuer les écarts de prix entre pays : le ratio des prix extrêmes passe de 1,7 en 2014 à 1,9 en 2015. En France, la baisse est proche de la moyenne européenne (- 5,7 %).

Le prix du gaz pour les ménages baisse également en moyenne dans l'UE, de 1,0 %, mais dans une moindre mesure

que pour les entreprises. Cela peut s'expliquer par le fait que le coût d'approvisionnement, en forte baisse, pèse relativement davantage pour les entreprises que pour les ménages, ces derniers acquittant des taxes et des redevances d'utilisation du réseau plus élevées. L'évolution du prix du gaz naturel pour les ménages est aussi contrastée : elle s'étend de 18,1 % en Lituanie à + 4,7 % au Royaume-Uni. Comme pour les entreprises, l'évolution dans ce dernier pays est fortement liée à l'appréciation de la livre sterling. En France, la baisse est de - 1,8 %, légèrement plus forte que la moyenne européenne. Les écarts de prix au sein de l'UE restent à peu près stables : le ratio des prix extrêmes passe ainsi de 3,8 en 2014 à 3,7 en 2015.

UNE ÉLECTRICITÉ QUI RESTE BON MARCHÉ EN FRANCE

Prix de l'électricité aux entreprises (hors TVA)



Champ : entreprises consommant moins de 150 GWh.

Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

En 2015, à 10,23 c€/kWh, le prix de l'électricité pour les entreprises (hors très gros consommateurs) en France se situe toujours en deçà de la moyenne européenne sur le même champ : il s'élève à 12,60 c€/kWh dans l'ensemble de l'UE et à 13,24 c€/kWh dans la seule zone euro. L'électricité est la plus chère en Italie (16,92 c€/kWh), au Royaume-Uni

(15,34 c€/kWh), en Allemagne (15,18 c€/kWh), à Malte (14,84 c€/kWh) et à Chypre (14,39 c€/kWh). Cela s'explique, pour l'Italie et l'Allemagne, par un taux de taxes élevé (respectivement 41 % et 43 % du prix hors TVA) contre 25 % en moyenne dans l'UE. L'insularité pourrait contribuer au niveau élevé des prix au Royaume-Uni, à Malte et à Chypre.

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

Prix de l'électricité pour les ménages

Prix en c€/kWh	2015			
	HTT	Hors TVA	TTC	TTC (PPA)
Allemagne	13,74	24,15	28,74	30,30
Italie	17,53	26,04	28,65	31,33
Danemark	8,80	20,25	25,34	20,67
Irlande	18,56	19,89	22,57	22,27
Portugal	11,35	18,17	22,33	31,52
Espagne	17,25	18,13	21,94	26,94
Zone euro	13,39	18,67	21,89	23,56
Belgique	16,76	18,71	20,58	20,43
Union européenne (28 pays)	13,63	17,65	20,50	22,53
Pays-Bas	11,78	16,90	20,45	20,56
Royaume-Uni	19,31	19,31	20,28	17,22
Chypre	14,99	15,83	18,73	23,05
Grèce	12,03	16,51	18,66	24,88
Autriche	11,72	15,54	18,65	18,70
Malte	16,84	16,84	17,68	24,21
Luxembourg	12,53	15,58	16,82	15,46
Suède	10,27	13,25	16,56	14,28
Lettonie	10,81	13,49	16,32	26,35
France	10,36	13,54	15,94	15,94
Slovénie	10,66	12,24	14,94	20,54
Finlande	9,42	11,67	14,47	12,80
Pologne	10,93	11,41	14,04	26,70
Slovaquie	11,29	11,61	13,94	23,06
Roumanie	9,22	10,46	12,98	28,17
Croatie	9,88	10,33	12,92	22,40
Estonie	9,07	10,41	12,47	18,61
République tchèque	10,03	10,14	12,27	20,96
Lituanie	8,38	10,03	12,13	21,85
Hongrie	8,89	8,89	11,29	21,98
Bulgarie	7,90	7,90	9,48	22,30

Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

En 2015, le prix moyen TTC de l'électricité sur le marché résidentiel est de 20,50 c€/kWh dans l'UE et de 21,89 c€/kWh dans la zone euro. À 15,94 c€/kWh, la France fait partie des pays d'Europe où l'électricité est peu chère. Seuls la Finlande et les Peco (sauf la Lettonie) affichent des prix plus bas. À l'inverse, l'Allemagne est le pays d'Europe où l'électricité est la plus chère (28,74 c€/kWh), devant l'Italie (28,65 c€/kWh), le Danemark (25,34 c€/kWh) et l'Irlande (22,57 c€/kWh). Pour l'Allemagne et le Danemark, cela provient surtout des taxes, celles-ci représentant

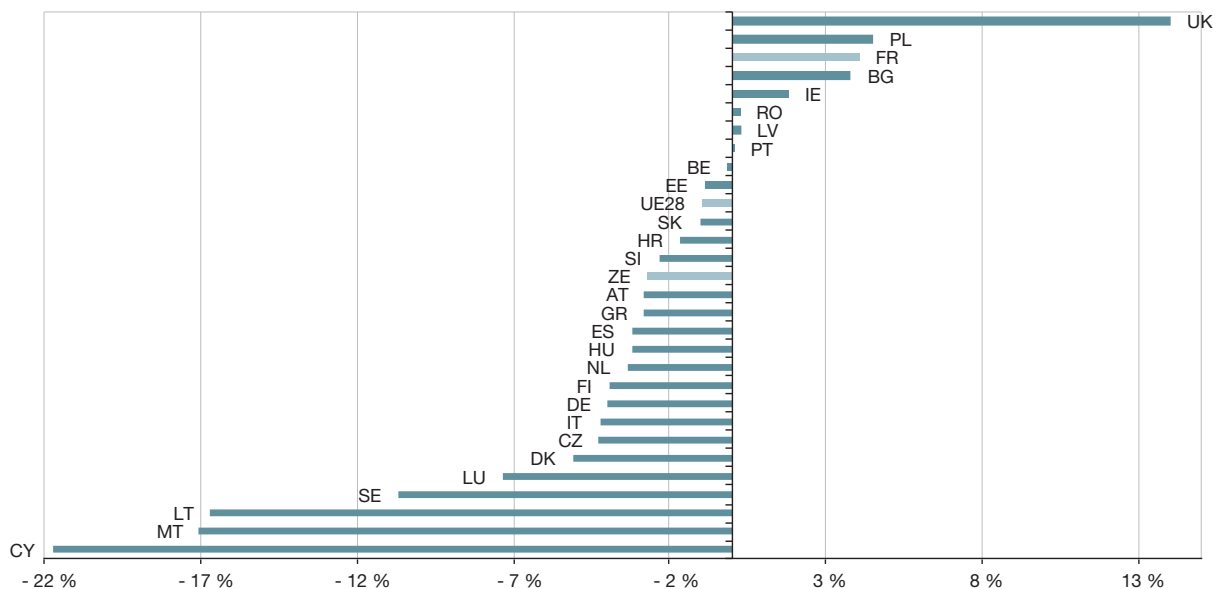
respectivement 43 % et 57 % du prix hors TVA contre seulement 23 % en moyenne dans l'UE.

Mesuré en parité de pouvoir d'achat, le prix en France apparaît encore plus favorable pour les ménages : il est de 29 % inférieur au prix moyen en Europe et seuls la Finlande, le Luxembourg et la Suède offrent une électricité meilleur marché. Raisonner en parité de pouvoir d'achat relève le prix de l'électricité dans les Peco autour de la moyenne en Europe, du fait de prix des biens et des services globalement bas dans ces pays.

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2015

Évolution du prix de l'électricité

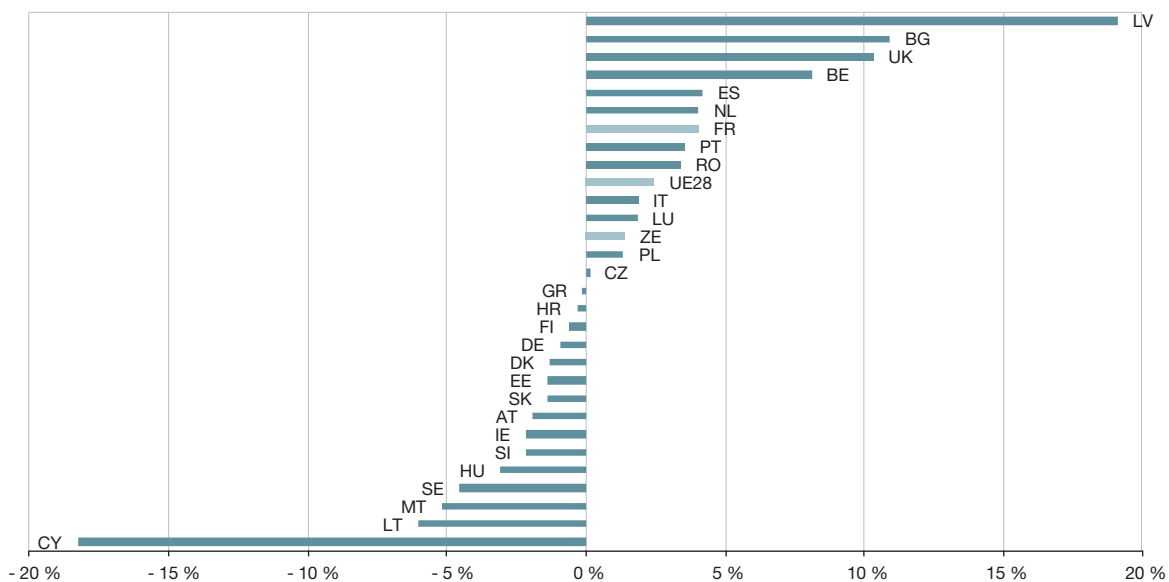
Taux d'évolution du prix hors TVA de l'électricité aux entreprises entre 2014 et 2015



Champ : entreprises consommant moins de 150 GWh.

Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Taux d'évolution du prix TTC de l'électricité aux ménages entre 2014 et 2015



Sources : données Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

En 2015, le prix de l'électricité dans l'UE a baissé pour les entreprises (- 1,0 %), alors qu'il a augmenté pour les ménages (+ 2,4 %). En France, le prix moyen a crû au même rythme pour les entreprises et pour les ménages (+ 4,1 %).

Les contrastes sont très importants selon les pays : au Royaume-Uni, l'augmentation des prix est très forte pour les

entreprises (+ 14,0 %) comme pour les ménages (+ 10,3 %), du fait, comme pour le gaz, de l'appréciation de la livre sterling. À l'inverse, à Chypre, les prix diminuent à la fois pour les entreprises et pour les ménages. Enfin, en Espagne, le prix baisse plus fortement qu'en moyenne en Europe pour les entreprises (- 3,2 %), alors qu'il augmente de 4,2 % pour les ménages.

MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de l'enquête sur les prix de l'électricité et du gaz d'Eurostat, prévue par la directive 2008/92/CE instaurant une transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Le champ de la directive, et donc de cette publication, exclut les entreprises très consommatrices. Sur demande d'Eurostat, cette enquête a été étendue aux entreprises non industrielles et aux ménages.

La directive 2008/92/CE vise à mesurer le prix moyen réel. Toutes les formules tarifaires, ainsi que tous les clients, qu'ils souscrivent à un tarif réglementé ou à un tarif libre, sont donc considérés.

Dans l'enquête, chacun des principaux fournisseurs est ainsi invité à répartir ses clients selon des tranches de consommation annuelle prédéfinies et à donner pour chaque tranche les volumes consommés et les prix effectifs facturés au cours du semestre. Le rapport des deux, après agrégation des chiffres des fournisseurs, donne un prix moyen unitaire de l'énergie par tranche de consommation.

Les prix incluent les redevances d'utilisation du réseau et l'énergie consommée, plus les autres charges (coûts liés à la capacité, à la commercialisation et à la location du compteur), mais le coût de raccordement initial n'y figure pas. Pour les entreprises, on s'intéresse au prix hors TVA et non au prix TTC car la TVA est récupérable.

Eurostat publie les résultats compilés pour tous les pays de l'UE sur son site

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/energy/data/database> (rubrique « Statistiques de l'énergie – prix »).

Pour rendre plus lisible cette information, il a été nécessaire de synthétiser en un prix unique les prix des différentes tranches. Pour cela, en l'absence de volumes de consommation des autres pays européens, la structure de consommation française a été utilisée. Le prix moyen calculé pour l'Allemagne est donc celui que l'on obtiendrait si l'on appliquait à la consommation française les prix pratiqués en Allemagne. Enfin, les prix relatifs à chacun des deux semestres d'une année ont été agrégés pour obtenir un prix unique, toujours à partir de la structure de consommation de la France.

Pour les pays où les prix des tranches hautes de consommation n'ont pas pu être renseignés faute de client, le prix est

imputé en fonction du prix d'une tranche voisine et de l'écart en pourcentage entre le prix européen moyen de la tranche imputée et celui de la tranche voisine considérée.

Pour calculer l'évolution des prix entre 2014 et 2015, les prix 2014 ont été recalculés en utilisant la structure de consommation 2015, de façon à neutraliser l'effet dû au changement de structure d'une année à l'autre. L'impact de ce choix sur les écarts de prix entre pays, en niveau ou en évolution, est faible, la structure se déformant peu d'une année sur l'autre. Pour les clients résidentiels, des prix moyens exprimés en parité de pouvoir d'achat (euros PPA) ont été calculés à partir des prix élémentaires PPA présents sur le site d'Eurostat et de la méthode d'agrégation exposée ci-dessus. Les résultats PPA ont ensuite été « normalisés » de façon à ce que le prix TTC, qu'il soit mesuré ou non en PPA, soit le même en France. Pour le gaz, certains pays européens n'ont pas transmis de données, comme la Finlande pour les prix aux ménages. C'est également le cas de Malte et de Chypre, car le gaz n'y est pas disponible comme source d'énergie.

La zone euro (ZE18) comprenait 18 pays en 2014 : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la zone euro (ZE19) comprend également la Lituanie. Ce document utilise des données de la ZE19.

LÉGENDE

AT : Autriche, BE : Belgique, BG : Bulgarie, CY : Chypre, CZ : République tchèque, DE : Allemagne, DK : Danemark, EE : Estonie, ES : Espagne, FI : Finlande, FR : France, GR : Grèce, HU : Hongrie, HR : Croatie, IE : Irlande, IT : Italie, LT : Lituanie, LU : Luxembourg, LV : Lettonie, MT : Malte, NL : Pays-Bas, PL : Pologne, PT : Portugal, RO : Roumanie, SE : Suède, SI : Slovénie, SK : Slovaquie, UK : Royaume-Uni
ZE : Zone euro, UE 28 : Union européenne

Zheng GONG, SOeS

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Dépôt légal : août 2016

ISSN : en cours

Rédaction en chef : Anne Bottin

Coordination éditoriale : Patricia Repérant

Mise en page : Chromatiques (Paris)

Impression : Bialec (Nancy) utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Séquoia

92055 La Défense cedex

Mél. : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

